



VOL. V.—No. 25.

MONTREAL, JEUDI 18 JUIN 1874.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3 00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

L'HON. A. A. DORION

Antoine Aimé Dorion est né le 17 janvier 1818, à Ste. Anne de la Pérade, d'une famille où il a dû puiser de bonne heure l'amour de la politique. Son père a représenté le comté de Champlain dans l'assemblée du Bas-Canada de 1830 à 1838, et son grand-père, M. Bureau, a été membre de la même législature de 1820 à 1834 pour le comté de St. Maurice.

Après avoir fait son cours classique au collège de Nicolet, M. Dorion vint à Montréal où il étudia le droit sous la direction de M. Cherrier. Il était reçu avocat en 1842, au moment où s'ouvrait pour le Canada l'ère nouvelle du gouvernement responsable. L'acte arbitraire de l'union des deux provinces dut exercer sur lui une influence décisive; trop jeune pour prendre part aux luttes du jour, il accorda néanmoins toutes ses sympathies à M. Papineau dans ses protestations absolues contre le nouveau régime, et prit place dans les rangs de la jeunesse irréconciliable de l'époque. Il suivit avec une ardeur à peine contenue les péripéties des grandes joutes populaires qui signalèrent les premiers temps de l'Union, et lorsque la révolution de 1848 éclata en France il avait trente ans.

On sait quel écho eut ici cet événement. Le premier essai chez nous d'une réelle liberté avait eu pour effet naturel d'échauffer les cœurs et les imaginations. Chaque citoyen se voyant appelé à participer au gouvernement de la chose publique, s'exagérait les proportions et les devoirs de son rôle; la jeunesse surtout, plus prompte et plus emportée, se prenait d'enthousiasme et rêvait facilement une rénovation complète de notre état social et politique. L'écolier, en abordant les belles-lettres, songe tout de suite à composer un poème épique; ainsi la jeunesse canadienne possédait à peine les rudiments de l'instruction démocratique qu'elle ambitionnait déjà d'établir du premier coup dans notre pays la république de Platon. La révolution de 48 s'accomplit pendant qu'elle faisait ce beau rêve. Elle y vit un signe des temps, la date d'une existence nouvelle pour l'humanité.

C'est alors que fut créé le *Club National Démocratique*, et il faut lire son manifeste de 1849 pour se rendre compte du mouvement qui s'opérait alors dans les esprits. « Démocrates par conscience et Canadiens-Français d'origine—disait ce document—il nous peinait de songer que les courants électriques de la démocratie qui sillonnent aujourd'hui le monde civilisé passeraient inutilement ici faute de pouvoir trouver un fil conducteur sur les terres du nouveau monde.....Sans le suffrage universel, quelle sera la consécration légitime et rationnelle des droits du pouvoir? Sera-ce la goutte d'huile de la Ste. Ampoule glissant sur le front d'un homme qui le fera souverain et législateur de toute une nation? Nous avons le malheur de ne pas comprendre ainsi le puissant droit de souveraineté; nous prendrons donc la liberté de préférer très-uniment à la huileuse consécration de Rheims, celle qui en février 1848 s'échappait forte et pure de la poitrine d'un noble peuple. Les nations ont jadis eu le christianisme, les sciences, les arts et l'imprimerie qui les firent civilisées; elles auront maintenant l'éducation populaire, le commerce et le suffrage universel qui les feront libres. »

M. Dorion appartenait à ce *Club* avec Papin, Doutré, Daoust, et autres jeunes disciples de Papineau. Ce ma-

nifeste est probablement la première pièce de ce genre dont il porte une part de responsabilité, et il est remarquable que sa dernière profession de foi démocratique, faite durant la session d'Ottawa, ait été aussi en faveur du suffrage universel.

Nous venons de rapprocher le nom de M. Dorion de ceux de plusieurs hommes célèbres par la violence de leurs diatribes anti-religieuses, mais on aurait tort d'en conclure que le chef du parti libéral soit tombé dans les mêmes exagérations de langage. Jamais homme, au contraire, n'a revêtu de formes plus courtoises des idées souvent hostiles à ses concitoyens, et l'on peut dire que c'est à ce décorum, à sa dignité personnelle bien plus qu'à ses talents transcendants qu'il doit d'avoir pu recueillir, dès son entrée au Parlement, la succession onéreuse de Papineau. Laberge et Papin étaient plus brillants, mais il avait plus de prestige. Elu à Montréal en 1854, il fut reconnu de suite comme chef du parti libéral, et son premier acte en Chambre fut de proposer M. Sicotte comme orateur. Ce prestige, il le devait à ses bonnes manières, à son extérieur distingué, à sa parfaite honnêteté, à son travail opiniâtre. Mais ses débuts politiques sont de ceux que l'on aimerait à oublier. A part ses votes anti-catholiques, ses deux projets des parlements annuels et des juges de paix électifs paraissent aujourd'hui à tout le monde vraiment pitoyables. L'école de l'*Avenir*, fautive en religion, déraisonnait en politique.

En 1857, Cartier chargea M. Sicotte d'offrir un portefeuille à M. Dorion. Ce dernier, soit qu'il subit l'influence de ses partisans, soit qu'il obéit à l'ardeur de ses propres convictions, repoussa ces avances qui, dans la pensée du chef des conservateurs, étaient destinées à donner une nouvelle force au Bas-Canada, à la nationalité canadienne-française. L'année suivante M. Dorion put croire qu'il avait bien fait de refuser la fusion, mais cette illusion fut courte, car le ministère Brown-Dorion n'existait que quarante-huit heures.

Cet échec parlementaire fut suivi en 1861 pour M. Dorion d'une défaite électorale à Montréal, où M. Cartier l'emporta sur lui. Cependant, bien qu'il ne fût pas député en 1862, lorsque le ministère conservateur subit une défaite sur la loi de milice, il accepta un portefeuille dans l'administration S. Macdonald-Sicotte. M. Falkner lui fit place dans le comté d'Hochelaga. Revenu au pouvoir dans de telles circonstances, M. Dorion devait, ce semble, y rester longtemps. Toutefois, six mois après, il offrait sa démission par suite de dissentiments avec ses collègues sur la question du chemin de fer Intercolonial. On a dit dans le temps que cette question n'était que le prétexte de sa retraite, qu'il en fallait chercher la raison dans le fait que le chef du parti libéral souffrait de son rôle secondaire à côté de M. Sicotte. Les événements paraissent justifier cette interprétation.

En effet, le ministère S. Macdonald ayant été battu en 1863, le gouverneur-général consentit à des élections nouvelles; pour s'y préparer le Premier ministre appela à lui M. Dorion de nouveau, mais dans de telles conditions cette fois que M. Sicotte crut devoir se retirer. C'est le cabinet S. Macdonald-Sicotte qui fut défait en parlement, et c'est le cabinet S. Macdonald-Dorion qui en appela au peuple. Dans le manifeste admirable qu'il lança alors, M. Sicotte constata cette substitution de drapeau pour notre province. C'est à cela sans doute que tendait M. Dorion, car il fit voter par les Chambres, à la session sui-

vante, une somme de dix mille piastres pour les préliminaires seuls du chemin de fer Intercolonial.

Le ministère libéral fut défait en mars 1864, sans avoir pu faire rien de remarquable. L'acte le plus important de M. Dorion, celui qui eut le plus de retentissement et dont l'histoire a le mieux conservé le souvenir, est la nomination de M. Sicotte à une place de juge. M. Sicotte, par le fait même de sa rupture avec M. Sanfield Macdonald, s'était créé une position considérable dans le pays, et Cartier, avec une abnégation bien remarquable, lui laissait jouer le rôle de chef de l'opposition; mais M. Sicotte accepta une place à l'heure où la Chambre allait voter sur une motion de non-confiance présentée par lui-même. Cette faute ne lui a jamais été pardonnée, et l'homme qui la lui fit commettre ne méritait pas plus d'indulgence.

L'histoire des années suivantes est présente à tous les esprits; c'est l'histoire des origines mêmes de la Confédération. Battu, écrasé, subissant défaite sur défaite en chambre comme aux élections, M. Dorion a rempli ses devoirs de chef d'opposition avec une persévérance courageuse et résignée. Petit à petit ses adversaires en sont arrivés à le plaindre, à s'apitoyer sur sa longue infortune, et le jour de son triomphe tardif tout le monde était content pour lui. Et maintenant que, de son propre gré, il tourne le dos à l'avenir, on se prend à dire qu'il méritait mieux que cette carrière avortée. Car, à tout prendre, ce qui caractérise sa vie politique, c'est l'insuccès. Ministre pendant quarante-huit heures la première fois, pendant six mois la seconde et la troisième fois, qu'a-t-il accompli? Il a nommé M. Sicotte, il s'est nommé lui-même, et il a fait voter une loi électorale élaborée par tout le monde: voilà tout. Il n'a rien fait en 58, il n'a pas fait de budget en 64, il n'a pas réglé en 74 les questions de l'annistie et des écoles. Toujours on a compté sur lui, toujours il a trompé l'espérance publique. Où trouver le secret de tant d'échecs si souvent répétés qu'ils forment la règle générale dans cette vie orageuse? M. Dorion est-il un homme médiocre, où n'est-il qu'une victime du malheur des temps?

Il nous semble que la réponse la plus décisive se trouve dans le dernier acte par lequel il a clos sa carrière. Voilà un homme qui depuis vingt longues années lutte pour le pouvoir, il arrive enfin au terme de ses efforts, son triomphe est complet, une majorité toute puissante se presse autour de lui, il peut agir, exécuter, réaliser ses projets longtemps rêvés, fonder quelque chose enfin après avoir détruit ses adversaires, travailler pour sa propre gloire autant que pour le bien, tel qu'il l'entend, du pays: et voilà qu'il prend sa retraite sur le banc de la magistrature. Ce n'était pas la peine de supplier, pendant vingt ans, le peuple de lui confier le pouvoir, s'il devait l'abandonner aussitôt après l'avoir obtenu. Mais qu'est-ce à dire? M. Dorion n'est-il qu'un ambitieux vulgaire désireux seulement de se caser dans un emploi lucratif? Non, il a combattu de bonne foi en obéissance à certaines idées, il a voulu posséder l'autorité pour le bénéfice du pays, mais dans cette longue lutte il s'est fait illusion à lui-même, il a fini par oublier qu'il ne frayait dans les sentiers politiques qu'à l'aide de bras amis qui le soutenaient et, au besoin, le poussaient de l'avant. Il n'a jamais eu le tempérament d'un politique. Arrivé au sommet, il lui a manqué l'ambition et l'énergie pour s'y maintenir.

Et monté jusqu'au faite, il aspire à descendre.